



**LA FRANÇAISE DE L'ÉNERGIE**

Société anonyme au capital social de 5.065.174 euros  
Siège social: 1 avenue Saint-Rémy, Espace Pierrard, 57600 Forbach  
501 152 193 RCS Sarreguemines

# **RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

**31 DECEMBRE 2016**

## **1. DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE**

---

### **1.1 PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION**

Monsieur Julien Moulin, Président du Conseil d'administration et Directeur général.

### **1.2 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE**

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des sociétés du Groupe, et que le rapport semestriel de gestion inclus dans le présent rapport financier semestriel présente une image fidèle des changements survenus dans l'activité, le résultat et l'état financier de la Société et des sociétés du Groupe, et qu'il décrit l'ensemble des principaux risques et des principales incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Fait à Forbach le 30 mars 2017



**Julien MOULIN**  
Président Directeur général

## **2. RAPPORT SEMESTRIEL DE GESTION**

---

Le Conseil d'administration de La Française de l'Energie (ci-après la « **Société** ») s'est réuni le 30 mars 2017 et a approuvé les comptes du premier semestre de l'exercice 2016/2017. Ces comptes semestriels consolidés ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux comptes de la Société.

### **2.1 ACTIVITE ET DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE ET DU GROUPE DURANT L'EXERCICE PRECEDENT**

En juillet 2016, la Société a commencé les processus d'intégration opérationnelle et de consolidation fiscale des entités juridiques acquises au cours de l'exercice 2016.

Le 13 octobre 2016, Gazonor a conclu une lettre d'intention avec le Groupe 2G Energy AG pour la commande de six moteurs d'une puissance de 1,5 MW chacun. La commande de ces moteurs a ensuite été formalisée début novembre 2016. Ces moteurs seront affectés aux sites situés à Lens, Avion, Divion et Désirée afin de permettre à Gazonor de capter le gaz de mine présent sur ces sites et de convertir ce gaz en électricité verte. La livraison des moteurs et des compresseurs est prévue pour les mois d'avril et mai 2017, avec pour objectif l'installation et la mise en service de l'ensemble des six moteurs (9 MW de capacité) d'ici fin juin 2017.

Pour le premier semestre clos le 31 décembre 2016, les ventes de gaz s'élevaient à 1.859.671 €. Les charges d'exploitation (coûts des ventes, dépenses administratives et autres frais généraux) s'élevaient à environ 400.000 € par mois, ce qui correspond aux prévisions fournies par le Groupe lors de son introduction en bourse, malgré le coût engendré par le renforcement de l'équipe opérationnelle. Par ailleurs, le Groupe est confiant en sa capacité à améliorer sa marge opérationnelle sur les ventes de gaz de Gazonor grâce à des gains en productivité grâce notamment au remplacement des anciennes installations de moteurs et de compresseurs par des moteurs électriques. Ce nouvel outil de production réduira significativement l'empreinte carbone de nos activités (désormais sans utilisation de fuel) et permettra de réduire significativement les temps d'arrêt de production exigés actuellement par l'entretien et les réparations des vieux moteurs et compresseurs. Ces améliorations de notre outil de production devraient être effectives avant la fin de l'année 2017.

A la date de ce rapport, en Moselle, la Société termine le forage du puits situé à Lachambre et débutera son test de production en avril. La Société prépare actuellement le forage du prochain puits situé à Pontpierre, qui fait partie intégrante de la campagne de forage en cours en Lorraine. L'objectif de ce programme de forage est d'installer quatre plateformes de production en Lorraine et de débiter la première production de gaz à l'échelle locale au cours de la seconde moitié de l'année 2017. A court terme, ce programme de forage coûtera moins de 20.000.000 €, ce qui correspond à une réduction significative des coûts, de près de 20% par rapport au budget initial, en raison d'un meilleur contrôle des prix exercés par nos prestataires externes. La Société a également augmenté ses effectifs en recrutant trois personnes pour ses activités en Lorraine, dont un ingénieur forage, un conseiller en forage et un chef du service achats, afin de lui permettre d'atteindre ces objectifs de réduction des coûts et d'améliorations opérationnelles.

La Société a foré son premier puits le 7 décembre 2016, a ensuite arrêté le forage pendant dix jours pendant la période de Noël, puis a repris le forage le 2 janvier 2017. A la date de ce rapport, sept couches de charbon avec des épaisseurs verticales allant de 1,8 mètre à 10,8 mètres, et des teneurs moyennes en gaz de plus de 10 m<sup>3</sup> par tonne, ont été identifiées entre 950 et 1200 mètres sur la partie stratigraphique du puits situé à Lachambre. Le nombre de couches de charbon et l'épaisseur globale de la partie charbon sont en ligne avec les prévisions de la Société basées sur le modèle 3D Petrel élaboré par la Société. La teneur en gaz constitue une bonne surprise puisqu'elle est d'environ 40% supérieure à celle prévue.

Le 22 septembre 2016, l'accord-cadre avec le fonds RGreen Invest pour un financement d'un montant maximum de 60.000.000 €, initialement conclu en mai 2016, a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2016. À la date du présent rapport, la Société a décidé de ne pas proroger à nouveau l'accord-cadre avec le fonds de RGreen Invest. Considérant les progrès opérationnels et l'octroi garanti par l'arrêté tarifaire du tarif subventionné pour la génération d'électricité à partir du captage du gaz de mine, la direction de la Société se prononcera sur la meilleure structure de financement avant la clôture de l'exercice le 30 juin 2017.

A la date de ce rapport, le Groupe a suffisamment de trésorerie et accès à assez de sources de financements pour faire face à ses engagements et besoins en fonds de roulement sur les douze prochains mois.

Afin de continuer à développer son activité en Lorraine et dans les Hauts de France, la Société a décidé de finaliser la mise en place d'un financement d'ici au 30 juin 2017. L'objectif de cette mise en concurrence des sources de financement a comme objectif de réduire davantage le coût du capital pour le Groupe. La Société génère désormais des revenus grâce à la production de gaz injecté dans le réseau GRT dans les Hauts de France et bientôt plus grâce au développement des activités de conversion de gaz en électricité, la direction estime donc qu'elle pourra obtenir de meilleures conditions financières pour financer la totalité de ses besoins pour les 24 prochains mois.

A ce titre, dès le mois de juillet 2017, le Groupe anticipe de couvrir l'ensemble de ses besoins en fonds de roulement grâce à la vente de gaz et d'électricité.

La Société à la date de ce rapport n'a tiré sur aucune ligne de crédit ou options de financement bancaire ou obligataire mais utilisera l'option jugée la plus favorable d'ici au 30 juin 2017.

En novembre 2016, la Société a engagé une action en justice à l'encontre de la Société Générale, banque chef de file lors de l'introduction en bourse de la Société sur Euronext, afin d'obtenir le remboursement de commissions indûment perçues. La Société considère en effet que la Société Générale a abusivement retenu des commissions excédant celles qu'elle était en droit de percevoir.

### **3. RESULTATS FINANCIERS DU 1ER SEMESTRE 2016/2017**

---

#### **3.1 RESULTATS FINANCIERS**

Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 1.859.671 € pour le premier semestre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 provenant principalement de Gazonor (suit à son acquisition opérée via l'acquisition de sa société holding Transcor Astra Luxembourg, désormais dénommée LFDE International SA ci-après « **LFDE International** »). Le Groupe n'a généré aucun chiffre d'affaires durant ses exercices comptables précédents.

Le résultat avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements (« **EBITDA** ») s'élève à une perte de 1.069.847 € pour le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice clos le 30 juin 2017, contre une perte de 1.512.766 € pour le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice clos le 30 juin 2016. La diminution de ces pertes résulte principalement de la vente de gaz par Gazonor et de la réduction de certains coûts au cours des six derniers mois. L'existence des pertes est principalement due aux coûts des ventes, aux dépenses administratives et autres frais généraux engagés par le Groupe et s'élevant à un montant de 2.543.828 €, ainsi qu'aux achats stockés s'élevant à un montant de 541.540 €. Ces coûts comprennent les charges salariales du Groupe. En outre, des dépenses significatives relatives aux honoraires et frais d'expertise juridique engagés dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société et effectués durant les premiers mois du premier semestre ont été comptabilisées dans ces coûts. Durant le premier semestre de l'exercice clos au 30 juin 2017, un montant de 449.412 € liée à l'attribution des actions gratuites approuvé en date du 30 juin 2016 a aussi été comptabilisé dans ces coûts. Nous prévoyons une réduction significative de notre besoin en fonds de roulement au cours du second semestre de l'exercice clos au 30 juin 2017.

Le résultat net est une perte de 1.768.956 € au premier semestre de l'exercice clos le 30 juin 2017 contre 1.878.836 € sur la même période de l'exercice précédent.

#### **3.1.1 Chiffre d'affaires**

Au cours du premier semestre de l'exercice clos le 30 juin 2017, la Société a généré 1.859.671 € de chiffre d'affaires provenant de ses activités opérationnelles. Ces activités concernent la production et la vente de gaz par Gazonor dans la région du Nord-Pas-de-Calais, et effectuées par le biais d'un contrat « off-take » conclu avec notre client de longue date Total Gas and Power.

#### **3.1.2 Autres revenus**

Les autres revenus s'élevant à un montant de 155.850 € et générés au cours du premier semestre de l'exercice clos le 30 juin 2017 sont liés principalement à l'attribution par l'Etat français d'indemnités dues en raison du retard de renouvellement des permis dans le Nord-Pas-de-Calais.

### 3.1.3 Charges d'exploitation

Les dépenses d'exploitation sont détaillées dans le tableau ci-dessous:

	<b>6 mois 31 décembre 2016 €</b>	<b>6 mois 31 décembre 2015 €</b>	<b>12 mois 30 juin 2016 €</b>
Traitements et Salaires	1.351.300	722.704	1.573.439
Locations immobilières	51.848	42.707	86.949
Frais juridiques et autres	667.503	395.308	2.918.082
Publicité	25.809	122.627	530.097
Taxes - Impôts	56.721	9.633	13.617
Energie et électricité	2.861	1.739	6.309
Autres frais généraux	387.786	218.048	527.835
<b>Total</b>	<b>2.543.828</b>	<b>1.512.766</b>	<b>5.656.328</b>

Sur une base ajustée, les autres dépenses d'exploitation sont 68,2 % supérieures à celles de l'année précédente (principalement dues à l'acquisition de Gazonor). Les traitements et salaires s'élèvent à 1.351.300 €, et tous les coûts des ventes, dépenses administratives et autres frais généraux s'élèvent à un montant de 1.192.528 € tels qu'indiqués ci-dessus. Les frais de consultation et autres sont essentiellement dus aux frais juridiques liés à l'introduction en bourse de la Société d'un montant de 134.163 €, aux frais d'audit et d'expertise-conseil d'un montant de 272.726 €, et à la rémunération d'autres prestataires externes intervenus dans le cadre des projets en cours pour un montant de 260.610 €. Les autres frais généraux incluent les paiements d'assurances sociales, les frais de déplacements et de séjours, les coûts de mise en place d'un ERP et de mises à jour du système informatique engagés dans le cadre de l'acquisition de Gazonor, afin de renforcer la supervision des opérations et d'améliorer les contrôles financiers au sein de la Société.

Le Groupe a, sur une base consolidée, des frais de personnel et de gestion plus élevés depuis l'acquisition de Gazonor. Le Groupe a toutefois rationalisé la gestion de Gazonor et réduit l'ensemble des coûts de base. Les licenciements ponctuels qui ont été opérés ont engendré des coûts significatifs d'un montant de 177.784 € sur le premier semestre, et nous prévoyons une réduction continue de nos coûts à l'avenir.

### 3.1.4 Coût de l'endettement financier et autres charges financières

Les frais financiers, d'un montant de 337.825 €, étaient plus faibles au cours du premier semestre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 en raison de la conversion d'obligations en actions lors de l'introduction en bourse de la Société en juin 2016.

Les dépenses financières correspondent à l'effet d'ajustement à la juste valeur de la dette vis-à-vis d'EGLUK d'un montant de 229.000 € (voir note 18 des comptes consolidés) et à la diminution en valeur du contrat de liquidité conclu avec Aurel pour un montant de 108.825 € au cours du premier semestre de l'exercice clos le 30 juin 2017.

### 3.1.5 Dépenses immobilisées

#### Actifs incorporels

L'analyse ci-dessus du compte de résultat de la Société ne reflète pas les montants alloués aux frais d'exploration sur les permis existants, car ils sont capitalisés et ne sont donc pas inclus dans le compte de résultat de la Société.

Le montant des frais d'exploration immobilisés liés aux permis de recherche de la Société dans le cadre du projet de forage en Lorraine sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	€
Bleue Lorraine	29.738.630
Bleue Lorraine Sud	299.103
Total des frais liés aux permis lorrains	<u>30.037.733</u>

Le montant important des dépenses immobilisées comptabilisé pour le PER Bleue Lorraine reflète le coût des campagnes de forage entreprises dans le passé et plus récemment le coût des activités de forage en cours à Lachambre et de préparation des sites pour les quatre prochaines campagnes de forage.

Le total des frais d'exploration immobilisés par la Société dans le cadre du programme d'exploration en Nord-Pas-de-Calais se rapporte principalement à des travaux sur le traitement sismique, à des demandes de permis, au traitement des données et au logiciel de modélisation Petrel, ainsi qu'aux DAOTM (demandes d'autorisation d'ouverture de travaux miniers). La répartition de ces dépenses immobilisées est présentée ci-dessous :

	€
Valenciennois (NPC)	229.080
Sud-Midi (NPC)	366.684
Poissonnière (NPC)	394.283
Dépenses totales liées aux permis NPC	<u>990.047</u>

Les frais d'exploration immobilisés pour les activités opérées à Gardanne et Lons-le-Saunier sont présentés ci-dessous :

	€
Lons-le-Saunier	220.061
Gardanne	74.259
Dépenses totales pour les autres projets	<u>294.320</u>

Les dépenses liées aux activités opérées à Gardanne et Lons-le-Saunier portent sur les études géologiques et sur d'autres travaux miniers menés dans le passé.

Enfin, un montant de 1.941.770 € est comptabilisé en immobilisations incorporelles au titre du permis d'exploration intitulé La Folie de Paris, détenu depuis l'acquisition de Concorde Energy Inc. et sans évolution depuis la clôture du 30 juin 2016.

## **Actifs corporels**

Au cours du premier semestre 2017, les coûts des travaux en cours comptabilisés et relatifs au projet de vente d'électricité par Gazonor s'élevaient à 1.009.122 €.

### **3.2 PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES**

La Société ne prévoit pas de changements substantiels des risques décrits au chapitre 4 du rapport financier annuel pour l'exercice 2015/2016 publié le 31 octobre 2016 et susceptibles d'avoir un impact sur le second semestre de l'exercice clos au 30 juin 2017. Par ailleurs, la Société n'a pas identifié de risques nouveaux par rapport à ceux déjà identifiés et par rapport aux risques de liquidité figurant en note 21 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés.

### **3.3 PERSPECTIVES FUTURES**

La Société considère que son positionnement unique en France lui ouvrent des perspectives de développement prometteuses. Tout d'abord, la France et l'Europe sont de plus en plus dépendantes du gaz naturel en provenance de Russie et espèrent réduire cette dépendance avec l'importation de gaz de schiste américain, celui-ci arrivant sur notre continent sous forme de GNL ce qui ne permettra pas d'améliorer l'empreinte carbone de la molécule de gaz consommée en France.

Par ailleurs, la France et l'Europe se sont engagées, à travers le processus de transition énergétique, dans un effort de réduction de leur empreinte carbone. Un détachement vis-à-vis du charbon et de l'énergie nucléaire signifie que le gaz devrait gagner en importance pour une pluralité énergétique en Europe et avec la mise en place de la taxe carbone prévue dans un futur proche.

Notre activité se concentre sur la production locale de ressources en gaz propre au profit de revendeurs régionaux et industriels grâce la mise en place de circuits courts d'approvisionnement. Ainsi, nous apportons une solution concrète à la réduction de l'empreinte carbone des régions concernées, en remplaçant le gaz naturel importé par du gaz local plus propre.

Dans la région du Nord-Pas-de-Calais, notre activité de production de gaz a été affectée par une diminution du prix du gaz et une disponibilité limitée des machines durant l'été. Mais l'environnement tarifaire est depuis reparti à la hausse et il est prévu que les prix du gaz se stabilisent autour de 15€/MWh de gaz. En outre, les améliorations techniques apportées aux équipements de production et de compression de gaz sur le site d'Avion ont pour objectif d'améliorer fortement la disponibilité des machines et d'améliorer ainsi les volumes de gaz injectés dans le réseau.

En parallèle, Gazonor développe actuellement une nouvelle activité dédiée à la production d'électricité verte à partir de gaz capturé dans les anciennes mines de charbon avant que celui-ci ne s'évapore dans l'atmosphère. Cette activité bénéficie d'un tarif de rachat subventionné en vertu du décret publié le 4 novembre 2016. Ce décret prévoit un tarif de rachat garanti pendant une durée de quinze ans pour toute énergie produite à partir du gaz de mine. La Société accélère actuellement le développement de cette nouvelle activité par l'installation de



420 moteurs Jenbacher (Groupe General Electric) de 9MW sur quatre sites du Nord-Pas-de-Calais à horizon juin 2017.

Le Groupe continue par ailleurs à évaluer des opportunités de croissance et de développement dans des pays frontaliers et notamment en Belgique et en Allemagne.

En Lorraine, le forage du puits situé à Lachambre est sur le point d'être terminé. L'objectif est désormais d'assécher le site et de tester notre capacité de production de gaz avant la fin de l'exercice clos au 30 juin 2017.

Des études continuent à être menées sur les autres zones du bassin Lorrain en vue d'y installer de nouveaux sites de forages et d'obtenir la certification de nouvelles réserves prouvées en amont des opérations de production sur ces nouveaux sites.

À la date de ce rapport, la Société dispose d'un fonds de roulement suffisant pour faire face à ses obligations actuelles et à son besoin en fonds de roulement pour les douze prochains mois.

Afin de continuer à développer son activité en Lorraine et dans les Hauts de France, la Société a décidé de finaliser la mise en place d'un financement d'ici au 30 juin 2017. L'objectif de cette mise en concurrence des sources de financement a comme objectif de réduire davantage le coût du capital pour le Groupe. La Société génère désormais des revenus grâce à la production de gaz injecté dans le réseau GRT dans les Hauts de France et bientôt plus grâce au développement des activités de conversion de gaz en électricité, la direction estime donc qu'elle pourra obtenir de meilleures conditions financières pour financer la totalité de ses besoins pour les 24 prochains mois.

A ce titre, dès le mois de juillet 2017, le Groupe anticipe de couvrir l'ensemble de ses besoins en fonds de roulement grâce à la vente de gaz et d'électricité.

La Société à la date de ce rapport n'a tiré sur aucune ligne de crédit ou options de financement bancaire ou obligataire mais utilisera l'option jugée la plus favorable d'ici au 30 juin 2017.

### **3.4 OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES**

Les informations concernant les opérations avec les parties liées sont disponibles à la note 18 en annexe des comptes semestriels consolidés décrits au chapitre 4 du présent rapport.

## 4. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE

Les comptes semestriels consolidés condensés du Groupe pour le premier semestre se terminant le 31 décembre 2016 ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation française en vigueur, selon les normes internationales d'information financière (« IFRS »).

### COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS CONDENSES DU GROUPE LA FRANCAISE DE L'ENERGIE AU 31 DECEMBRE 2016

#### 1. Bilan comptable au 31 décembre 2016

	Notes	31 décembre 2016	31 décembre 2015	30 juin 2016
<b>ACTIF</b>				
<b>Actifs immobilisés</b>				
Goodwill	4	18.263.758		18.263.758
Immobilisations incorporelles	5	33.760.562	29.392.066	31.852.162
Immobilisations corporelles	6	1.473.369	20.298	626.065
Autres actifs financiers	8	158.823	11.850	104.498
Impôts différés (actifs)	14	421.000		345.000
<b>Total actifs immobilisés</b>		<b>54.077.512</b>	<b>29.424.214</b>	<b>51.191.483</b>
<b>Actifs courants</b>				
Stocks	7	439.710		435.670
Créances clients	9	498.543		244.605
Autres créances	9	1.006.691	197.363	1.175.737
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	6.429.595	285.948	11.962.172
<b>Total actifs courants</b>		<b>8.374.539</b>	<b>483.311</b>	<b>13.818.184</b>
<b>Total actifs</b>		<b>62.452.051</b>	<b>29.907.525</b>	<b>65.009.667</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Capitaux propres</b>				
Capital	11	5.065.174	3.226.620	5.065.175
Primes et réserves		47.976.752	7.166.832	51.687.266
Résultat net		(1.768.956)	(1.878.836)	(4.164.926)
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>51.272.970</b>	<b>8.514.616</b>	<b>52.587.515</b>
<b>Passifs à long terme</b>				
Provisions	19	3.872.389	517.398	3.786.616
Dettes financières à long terme	13	3.268.139	17.150.783	3.053.778
Impôts différés (passifs)	14	-	1.813.248	-
<b>Total passifs à long terme</b>		<b>7.140.528</b>	<b>19.481.429</b>	<b>6.840.394</b>
<b>Passifs courants</b>				
Dettes fournisseurs	15	3.350.801	1.737.617	4.605.268
Autres passifs courants	15	687.752	173.863	976.490
<b>Total passifs courants</b>		<b>4.038.553</b>	<b>1.911.480</b>	<b>5.581.758</b>
<b>Total passifs et capitaux propres</b>		<b>62.452.051</b>	<b>29.907.525</b>	<b>65.009.667</b>

## 2. Compte de résultat consolidé

	Notes	6 mois 31 décembre 2016	6 mois 31 décembre 2015	12 mois 30 juin 2016
Ventes		1.859.671	-	-
Autres produits		155.850	-	-
Achats	22	(541.540)	-	-
Dépenses générales et administratives		(2.543.828)	(1.512.766)	(5.656.328)
Amortissements des immobilisations		(168.397)	(5.538)	(11.816)
Dotations aux provisions		(96.294)		
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>(1.334.538)</b>	<b>(1.518.304)</b>	<b>(5.668.144)</b>
Autres produits		-	-	-
Autres charges		-	-	-
Coût de l'endettement financier net		-	(600.000)	(1.113.750)
Autres produits financiers		-	-	-
Autres charges financières		(337.825)	(690.000)	(1.237.000)
Différences de change		1.488	(4.532)	(2.209)
<b>Résultat avant écart d'acquisition et impôt</b>		<b>(1.670.875)</b>	<b>(2.812.836)</b>	<b>(8.021.102)</b>
Ecart d'acquisition négatif		-	-	1.189.556
Impôt	14	(98.080)	934.000	2.666.622
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>(1.768.956)</b>	<b>(1.878.836)</b>	<b>(4.164.926)</b>
<b>Résultat net, part du Groupe</b>		<b>(1.768.956)</b>	<b>(1.878.836)</b>	<b>(4.164.926)</b>
<b>Résultat global</b>		<b>(1.768.956)</b>	<b>(1.878.836)</b>	<b>(4.164.926)</b>
<i>Résultat net par action</i>		<i>(0,35)</i>	<i>(0,58)</i>	<i>(1,26)</i>
<i>Résultat net par action après dilution</i>		<i>(0,35)</i>	<i>(0,58)</i>	<i>(1,23)</i>

### 3. État consolidé de variation des capitaux propres

	Nombre d'actions	Montant émis €	Actions émises Primes et réserves consolidées €	Capitaux propres €
Au 1 juillet 2015	3.226.620	3.226.620	5.682.601	8.909.221
Résultat net 30 juin 2016	-	-	(4.164.926)	(4.164.926)
Augmentation en capital en numéraire – Introduction en bourse	1.388.889	1.388.889	36.111.114	37.500.003
Imputation des coûts d'émission	-	-	(1.204.561)	(1.204.561)
Conversion des obligations convertibles	449.666	449.666	9.263.118	9.712.784
Ajustement à la juste valeur	-	-	(5.247.000)	(5.247.000)
Abandon de créance	-	-	8.000.000	8.000.000
Impôt sur abandon de créance	-	-	(2.667.253)	(2.667.253)
Impôts différés sur ajustements à la juste valeur	-	-	1.749.248	1.749.248
<b>Au 30 juin 2016</b>	<b>5.065.175</b>	<b>5.065.175</b>	<b>47.522.340</b>	<b>52.587.515</b>
Au 1er juillet 2016	5.065.174	5.065.174	47.522.340	52.587.515
Résultat net pour le semestre au 31 décembre 2016	-	-	(1.768.956)	(1.768.956)
Ajustement à la juste valeur (note 14)	-	-	5.000	5.000
Paiements en actions (note 13)	-	-	449.412	449.412
Abandon de créance (note 14)	-	-	-	-
Impôts différés sur l'ajustement à la juste valeur (note 15)	-	-	-	-
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>5.065.174</b>	<b>5.065.174</b>	<b>46.207.796</b>	<b>51.272.970</b>

#### 4. État consolidé des flux de trésorerie

	6 mois 31 décembre 2016	6 mois 31 décembre 2015	12 mois 30 juin 2016
Résultat net de l'ensemble consolidé	(1.768.956)	(1.878.836)	(4.164.926)
<b>Ajustements non monétaires :</b>			
Elimination des amortissements et provisions	254.172	8.415	11.816
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	449.412	-	-
Elimination des produits d'impôt différé	(76.000)	(934.000)	(2.666.622)
Frais d'émission d'emprunt	-	-	-
Coût de la dette financière	-	600.000	1.100.000
Autres charges financières	229.000	690.000	1.206.607
Ecart d'acquisition négatif	-	-	(1.189.556)
Variation du besoin en fond de roulement	(1.632.137)	388.195	2.292.321
Impôts payés	-	-	-
<b>Flux de trésoreries liés aux activités opérationnelles</b>	<b>(2.544.509)</b>	<b>(1.126.226)</b>	<b>(3.410.360)</b>
Coûts net d'acquisition de participation	-	-	(16.073.666)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(24.000)	-	-
Frais d'exploration immobilisés	(1.887.721)	(502.193)	(1.163.626)
Acquisitions d'immobilisation corporelles	(1.012.380)	-	(1.508)
Autres acquisitions d'immobilisations financières	(54.328)	-	(92.648)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(2.978.429)</b>	<b>(502.193)</b>	<b>(17.331.448)</b>
Augmentation de capital	-	-	37.500.003
Frais d'émission	-	-	(1.805.939)
Paiements destinés à EGLUK	(9.639)	(530.482)	(5.034.933)
Versements reçus d'EGLUK	-	400.000	-
Intérêts payés	-	-	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(9.639)</b>	<b>(130.482)</b>	<b>30.659.131</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>(5.532.577)</b>	<b>(1.758.901)</b>	<b>9.917.323</b>
Trésorerie d'ouverture	11.962.172	2.044.849	2.044.849
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>6.429.595</b>	<b>285.948</b>	<b>11.962.172</b>

Dans l'état consolidé des flux de trésorerie ci-dessus, la trésorerie nette comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie nets des concours bancaires en cours. Les titres négociables, conformément à IAS 39, figurent au bilan à leur valeur de marché au 31 décembre 2016.

L'état des flux de trésorerie ne présente pas les éléments suivants en ce qu'ils ont été réalisés sans mouvements de trésorerie :

- les abandons de créance pour un total de 8.000.000 € (2015 : 2.200.000 €) ayant été comptabilisés directement en capitaux propres au 30 juin 2016 ; et
- l'ajustement à la juste valeur du prêt résultant de l'accord du 12 décembre 2014 selon lequel le prêt existant a été transformé en un prêt de 5 ans sans intérêt avec une échéance au 12 décembre 2019.

## **5. Annexe aux comptes consolidés du 1<sup>er</sup> semestre 2017**

### **1. Principes et méthodes comptables**

Les comptes consolidés du premier semestre de l'exercice clos au 30 juin 2017 ont été établis en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » sur l'établissement des comptes intermédiaires ainsi qu'avec les normes et interprétations comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées par l'Union européenne et en vigueur au 31 décembre 2016.

Ces normes et interprétations sont appliquées de façon constante sur les périodes présentées. Les comptes semestriels sont préparés selon les mêmes règles et méthodes que celles retenues pour la préparation du rapport financier annuel 2016, déposé auprès de l'AMF le 31 octobre 2016. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 30 mars 2017.

Les comptes intermédiaires ont pour objectif de fournir aux actionnaires et investisseurs une information pertinente sur les événements et transactions significatifs de la période. Cette information est donnée notamment à travers une sélection de notes destinées à expliquer les évolutions significatives du bilan entre le 30 juin 2016 et le 31 décembre 2016 ainsi que sur les principales opérations ayant contribué à la formation du résultat du 1<sup>er</sup> semestre 2017. Les comptes intermédiaires ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour les comptes annuels et doivent être lus conjointement avec les comptes du Groupe pour l'exercice clos le 30 juin 2016 déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 31 octobre 2016 (disponible sur le site internet de la Société en versions française et anglaise).

La préparation des états financiers semestriels selon les normes IFRS implique que la direction générale du Groupe effectue des estimations et retienne des hypothèses qui peuvent affecter les valeurs comptables des actifs, passifs et passifs éventuels à la date de préparation des comptes et les produits et charges comptabilisés sur la période. La direction générale du Groupe revoit régulièrement ces estimations et hypothèses en s'appuyant sur l'expérience passée et divers autres facteurs considérés comme raisonnables pour estimer notamment la valeur comptable des actifs et passifs. Ces hypothèses, appréciations ou estimations sont établies sur la base d'informations ou de situations existant à la date d'établissement des comptes, et pouvant se révéler, ultérieurement, différentes des résultats réels. La mise en œuvre de ces estimations et hypothèses concerne principalement l'application de la méthode dite des *successful efforts* pour les activités pétrolières, la dépréciation des actifs immobilisés,

les provisions pour remise en état des sites et les provisions pour risques et charges liées à l'environnement, la valorisation des instruments financiers, la valorisation des dérivés, les paiements en actions, et les impôts différés.

De plus, lorsque le traitement comptable d'une opération spécifique n'est pas visé par l'une des normes comptables ou d'interprétation, la direction générale procède à un jugement afin de définir et d'appliquer les règles comptables qui fournissent une information cohérente avec les concepts IFRS généraux : image réelle et fidèle, pertinente et matérielle.

Les comptes consolidés intermédiaires au 31 décembre 2016 ne sont pas impactés par les réglementations obligatoires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas appliqué les dernières normes, amendements ou interprétations récemment publiés par l'IASB mais non encore adoptés par l'Union Européenne ou au niveau européen, et donc d'application non obligatoire à ce stade :

- IFRS 9 - Instruments financiers et amendements (non adopté - applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018) ;
- IFRS 15 - Produits tirés de contrats conclus avec des clients (applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017).

## **2. Principes généraux d'évaluation**

### **Immobilisations incorporelles**

Le Groupe applique la norme IFRS 6 « Exploration et Evaluation des Ressources Minérales ». La comptabilisation des droits et actifs de production et d'exploration d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des *successful efforts*.

### **Coûts d'exploration**

Les dépenses de géologie et de géophysique, incluant les campagnes sismiques d'exploration, sont comptabilisées directement en charges pour la période où elles sont engagées.

Les droits miniers acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Ils font régulièrement l'objet de tests de dépréciation, permis par permis, en fonction des résultats de l'activité d'exploration et de l'évaluation faite par la direction générale du Groupe.

En cas de découverte, les droits miniers non prouvés sont transférés en droits miniers prouvés, à leur valeur nette comptable, dès l'enregistrement des réserves prouvées.

Les forages d'exploration sont comptabilisés et font l'objet de tests de dépréciation sur une base individuelle comme suit:

- les coûts des forages d'exploration ayant permis de découvrir des réserves prouvées sont immobilisés et amortis par la suite en utilisant la méthode d'unité de production sur la base des réserves prouvées développées ;
- les coûts de puits vides ou de forages n'ayant pas permis de découvrir des réserves prouvées sont comptabilisés en dépenses ;

- dans l'attente de déterminer s'ils ont permis de découvrir des réserves prouvées, le coût des forages d'exploration est temporairement immobilisé si les deux conditions suivantes sont réunies :
  - le puits a mis en évidence une quantité suffisante de réserves pour justifier, le cas échéant, sa mise en production en supposant que les investissements nécessaires à la production soient effectués ;
  - le Groupe enregistre des progrès suffisants dans la détermination des réserves et de la viabilité technique et économique du projet. Ces progrès sont évalués sur la base de critères tels que l'existence de travaux d'exploration additionnels (puits, travaux sismiques ou études significatives) en cours de réalisation ou planifiés de manière certaine, de coûts liés à la réalisation d'études de développement, et d'autorisations gouvernementales ou d'un tiers que le Groupe attendrait sur un projet proposé ou de la capacité disponible de transports ou d'installations de traitement existants.

Les coûts des puits d'exploration qui ne remplissent pas ces conditions sont comptabilisés en charges.

Conformément à IFRS 6, les coûts d'exploration et d'évaluation sont initialement immobilisés en tant qu'actifs incorporels jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrables. De ce fait, lorsque les réserves prouvées de gaz naturel sont déterminées et le développement approuvé par la direction de la Société, lesdites dépenses immobilisées sont d'abord soumises à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable et (si nécessaire) après avoir constaté toute perte de valeur qui pourrait en résulter, le solde restant est transféré en immobilisations corporelles.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les brevets, logiciels, marques, et droits au bail.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué des amortissements et dépréciations éventuellement constatés.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties linéairement en fonction de leur durée d'utilité comprise entre 3 et 10 ans.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles acquises séparément sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition conformément à l'IAS 16. Le coût inclut les dépenses directement liées à l'acquisition de l'actif et au coût estimé de remise en état d'une partie des actifs si nécessaire. Les actifs corporels acquis dans un regroupement d'entreprises sont comptabilisés et évalués à leur juste valeur séparément du *goodwill*.

Aucune sûreté n'a été constituée sur l'une des immobilisations corporelles en garantie d'une dette et aucune d'elle ne fait l'objet d'un crédit-bail. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties sur une période correspondant à leur probable durée d'utilisation.

Sauf exception, les plans d'amortissement sont les mêmes que ceux retenus pour les comptes de la société mère (hors élément dérogatoire d'origine fiscale).



## **Créances d'exploitation**

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont appréciées individuellement et, le cas échéant, font l'objet d'une provision pour dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

## **Stock**

Les stocks portent essentiellement sur les pièces de maintenance destinées à l'entretien de la station située à Avion et sont évaluées au plus faible du coût d'achat ou de la valeur nette de réalisation. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure au coût. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31 décembre 2016. Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti.

## **Contrat de liquidité**

Suite à l'introduction en bourse de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris, la Société a signé un contrat de liquidité avec Aurel BGC en vue de limiter la volatilité intrajournalière des actions de la Société. Ce contrat de liquidité, conforme à la Charte de déontologie AFEI (Association Française des Entreprises d'Investissement), a été signé le 15 juin 2016. La Société a mis à la disposition de Aurel BGC des liquidités pour un montant de 350.000 € pour se porter acquéreur ou vendeur des actions de la Société afin d'assurer la liquidité sur le marché boursier. Au cours du semestre se terminant le 31 décembre 2016, une charge financière a été constatée pour un montant de 108.825 € au titre de ce contrat de liquidité. La perte de valeur est liée à la cession de titres intervenue durant le premier semestre 2017 et à la différence entre la valeur des titres détenus au 31 décembre 2016 et leur valeur historique d'achat.

Au 31 décembre 2016, figurent en trésorerie et équivalents de trésorerie un montant de 95.712 € et un montant de 145.463 € en autres actifs financiers.

## **Provisions pour retraite et engagements assimilés**

Conformément à IAS 19, le Groupe comptabilise ses engagements de versements d'indemnités de départ à la retraite. Les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que l'augmentation des salaires, l'âge de départ, la mortalité, la rotation du personnel et le taux d'actualisation.

## **Evaluation et comptabilisation des passifs financiers**

La dette financière à long terme comprend essentiellement l'emprunt auprès de EGLUK qui a été mis en place dans le cadre de la restructuration du Groupe en 2015 (programme de rachat d'actions en mai 2015) et le transfert de permis consécutif d'EGLUK à la Société.

Le prêt d'EGLUK au 31 décembre 2016 a été évalué en actualisant les paiements futurs à un taux de marché de 15% jusqu'à l'échéance du 12 décembre 2019. Cela est en cohérence avec la prime de risque pour une société telle que la Française de l'Energie et en cohérence avec les taux historiques utilisés pour l'évaluation de la juste valeur du prêt. Compte tenu des principes mis en œuvre dans le cadre de la réorganisation du Groupe tels qu'ils sont décrits dans les

comptes consolidés au 30 juin 2016, cet ajustement à la juste valeur a été comptabilisé en capitaux propres.

### **Paiements en actions réservés au personnel – actions gratuites**

La norme IFRS 2 prescrit de constater une charge de personnel correspondant aux avantages octroyés aux salariés sous la forme de paiements en actions. Le coût d'achat des actions et assimilées est mesuré par référence à la juste valeur à la date à laquelle les instruments de capitaux propres sont attribués.

Les actions gratuites sont valorisées sur la base du prix d'une action à la date d'attribution aux salariés.

### **Goodwill**

Le goodwill relatif aux différentes filiales consolidées est enregistré au bilan consolidé dans le poste « goodwill ».

L'acquéreur doit comptabiliser le goodwill à la date d'acquisition, évalué comme étant l'excédent entre :

- la contrepartie transférée, le montant des intérêts minoritaires et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue réévaluée à sa date d'acquisition, moins ;
- la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Si la contrepartie transférée est inférieure à la juste valeur globale des actifs identifiables acquis et des passifs repris, le Groupe révalue s'il a correctement identifié l'ensemble des actifs acquis et des passifs repris. S'il résulte toujours un excédent de la juste valeur des actifs nets acquis par rapport à la contrepartie globale transférée suite à la réévaluation, alors le goodwill négatif est comptabilisé directement en résultat.

Lorsque les transactions avec des intérêts minoritaires n'ont pas d'impact sur le contrôle, la différence entre la contrepartie transférée et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis est comptabilisée directement dans les capitaux propres.

Le goodwill n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé en charge au compte de résultat global de l'exercice sous la section résultats opérationnels.

### **Comptabilisation du chiffre d'affaires**

Conformément à IAS 18, les ventes sont évaluées à la juste valeur de la contrepartie attendue, net des rabais, remises et ristournes éventuels, hors TVA et autres taxes. Dans le cas d'un groupe, le chiffre d'affaires est enregistré à la date à laquelle le Groupe a transféré à l'acquéreur la propriété et les risques correspondants des produits vendus.

La comptabilisation du chiffre d'affaires pour les ventes de gaz s'effectue en respectant les conditions de ventes prévues contractuellement avec Total et par le contrat d'injection de gaz avec GRT afin de maximiser les quantités de gaz livré selon les stipulations contractuelles.

## **Impôts sur le résultat**

La charge d'impôts est égale à la somme des impôts courants et des impôts différés. Concernant les impôts différés, ils sont basés sur le délai de validité des déficits fiscaux fixé par la législation française et sur les possibilités d'utilisation des pertes reportables.

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif de la Société estimé pour l'exercice 2017 (y compris impôts différés). Ce taux est, le cas échéant, ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère inhabituel de la période.

## **Recours à des estimations**

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- i) la capitalisation des dépenses d'exploration et les évaluations retenues pour les tests de valeur ;
- ii) la valorisation des paiements en actions ;
- iii) la constatation des actifs d'impôts différés ; et
- iv) la valorisation des instruments financiers ;

Ces estimations sur basées sur des hypothèses qui sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

## **Continuité d'exploitation**

La direction du Groupe revoit régulièrement ses options de financement pour faire en sorte que la continuité d'exploitation soit assurée, au regard de ses différents actifs et passifs, et des revenus issus de ses ventes de gaz.

La consommation de trésorerie actuelle du Groupe (y compris les coûts directs liés aux ventes de gaz) hors investissements est de l'ordre de 400.000 € par mois et ses disponibilités actuelles permettent au Groupe d'assurer le financement de ses activités sous AFE en cours et de supporter ses besoins de trésorerie jusqu'en juin 2017 sans autre apport. De ce fait, le Groupe s'est engagé à maintenir un accès très large à la liquidité pour faire face à ses engagements et ses besoins financiers. Au 31 décembre 2016, le Groupe disposait d'une trésorerie et d'équivalents en trésorerie d'un montant de 6.429.595 €.

A la date de ce rapport, le Groupe a suffisamment de trésorerie et accès à assez de sources de financements pour faire face à ses engagements et besoins en fonds de roulement sur les douze prochains mois.

Afin de continuer à développer son activité en Lorraine et dans les Hauts de France, la Société a décidé de finaliser la mise en place d'un financement d'ici au 30 juin 2017. L'objectif de cette mise en concurrence des sources de financement a comme objectif de réduire davantage

le cout du capital pour le Groupe. La Société génère désormais des revenus grâce à la production de gaz injecté dans le réseau GRT dans les Hauts de France et bientôt plus grâce au développement des activités de conversion de gaz en électricité, la direction estime donc qu'elle pourra obtenir de meilleures conditions financières pour financer la totalité de ses besoins pour les 24 prochains mois.

A ce titre, dès le mois de juillet 2017, le Groupe anticipe de couvrir l'ensemble de ses besoins en fonds de roulement grâce à la vente de gaz et d'électricité.

La Société à la date de ce rapport n'a tiré sur aucune ligne de crédit ou options de financement bancaire ou obligataire mais utilisera l'option jugée la plus favorable d'ici au 30 juin 2017.

## Notes annexes au bilan

### 3. Périmètre des comptes consolidés semestriels clos au 31 décembre 2016

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et de ses filiales directes et indirectes, toutes entièrement consolidées.

Les comptes consolidés de la Société et ses filiales sont présentés en euros, qui est aussi la monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales, sauf pour Concorde Energy Inc. (dollar américain).

La liste des filiales et participations, avec pour chacune d'elles, l'indication de la part du capital détenue au 31 décembre 2016 se présente comme suit :

<b>Filiales et participations</b>	<b>% du capital détenu</b>
<b>Filiales directes</b>	
EG NPC SAS	100%
EG Lorraine SAS	100%
EG Jura SAS	100%
EG Gardanne SAS	100%
LFDE International	100%
Concorde Energy Inc.	100%
<b>Filiales indirectes</b>	
Gazonor Holding SAS	100%
Gazonor SAS	100%
European Gas Benelux	100%
Concorde Energie Paris SAS	100%

A la date du présent rapport, les filiales directes et indirectes n'ont pas d'activité opérationnelle, à l'exception de la société Gazonor, une société française qui se consacre à la recherche, l'extraction, la purification, la préparation et la vente de gaz de mine et gaz de couches récupérés dans le sous-sol de l'ancien Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Dès lors, l'activité principale de la société Gazonor est l'exploitation et la commercialisation du gaz de mine. Suite à la publication d'un décret portant sur la qualification de l'électricité produite à partir du gaz de mines comme énergie verte, Gazonor commencera en outre à produire de

l'électricité à partir de quatre de ses sites en juin 2017 grâce à l'installation de moteurs à gaz de 9 MW.

#### 4. Goodwill

L'acquisition de LFDE International par la Société, en date du 27 juin 2016, a conduit à la reconnaissance d'un goodwill pour un montant de 18.263.758 € au cours de l'exercice clos le 30 juin 2016.

Au cours du premier semestre 2017, le Groupe n'a pas affecté ce goodwill de 18.263.758 €. Néanmoins, cet écart devrait être affecté en tout ou partie sur le second semestre de l'exercice clos le 30 juin 2017 aux réserves de gaz et permis d'exploitation détenus par le groupe LFDE International. Cet écart sera impacté par le nouveau rapport relatif aux ressources et réserves, en tenant compte du potentiel des ventes de gaz ainsi que du potentiel additionnel des ventes d'électricité – avec une teneur en CH4 faible à 25% en raison de la performance des moteurs à gaz devant être installés.

À l'égard de la valeur des actifs et des passifs acquis, des corrections ou ajustements peuvent être apportés dans les douze mois qui suivent l'acquisition (la « **Période d'allocation** ») pour tenir compte d'évaluations ou de circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition. Ces ajustements de prix sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition en affectant directement le bilan d'ouverture de la société nouvellement acquise. Au-delà de cette période d'un an à compter de la date d'acquisition, tout changement ultérieur de cette juste valeur est constaté en gain ou en perte.

#### 5. Immobilisations incorporelles

Variations des immobilisations incorporelles :

Valeurs brutes	Permis/ concessions	Autres immobilisations incorporelles	Autres	Total des immobilisations incorporelles
	€	€	€	€
<b>Au 1 juillet 2015</b>	28.270.753	4.688	474.311	28.749.752
Acquisitions	644.659	-	-	644.659
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>28.915.412</b>	<b>4.688</b>	<b>474.311</b>	<b>29.394.411</b>
Acquisitions	518.967	-	-	518.967
Variation de périmètre de consolidation	1.941.770			1.941.770
<b>Au 30 juin 2016</b>	<b>31.376.149</b>	<b>4.688</b>	<b>474.311</b>	<b>31.855.148</b>
Acquisitions	1.887.721	24.000	-	1.911.721
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>33.263.870</b>	<b>28.688</b>	<b>474.311</b>	<b>33.766.869</b>
<b>Amortissement</b>	<b>Permis /concessions</b>	<b>Autres immobilisations</b>	<b>Autres</b>	<b>Total Amortissement</b>
	€	€	€	€
<b>Au 1 juillet 2015</b>	-	1.563	-	1.563
<b>Au 31 décembre 2015</b>				

	-	<b>1.563</b>	-	<b>1.563</b>
Amortissement durant la période	-	1.563	-	1.563
Variation de périmètre de consolidation	-	1.422		1.422
<b>Au 30 juin 2016</b>	-	<b>2.985</b>		<b>2.985</b>
Amortissement durant la période	-	3.322	-	3.322
<b>Au 31 décembre 2016</b>	-	<b>6.307</b>		<b>6.307</b>
<b>VALEURS NETTES</b>				
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>28.915.412</b>	<b>3.125</b>	<b>474.311</b>	<b>29.392.848</b>
<b>Au 30 juin 2016</b>	<b>31.376.149</b>	<b>1.703</b>	<b>474.311</b>	<b>31.852.163</b>
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>33.263.870</b>	<b>22.381</b>	<b>474.311</b>	<b>33.760.562</b>

Les permis/concessions comprennent principalement des dépenses d'exploration et des coûts de forages d'exploration qui sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et ne sont pas amortis. En revanche, ils pourront faire l'objet, le cas échéant, d'un test de dépréciation sur une base individuelle selon les règles comptables du Groupe sur les dépenses amorties et immobilisations incorporelles.

Les acquisitions du premier semestre 2017 pour un montant de 1.887.721 € comprennent principalement le coût des forages d'exploration sur le site de Lachambre.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement des logiciels. Au cours du premier semestre 2017, l'acquisition des licences du nouveau logiciel Sage X3 pour un montant de 24.000 € a été comptabilisé en autres immobilisations incorporelles, logiciel dont la mise en place a été effective en date du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

La rubrique « Autres » comprend une provision pour couvrir les coûts d'abandon des puits et de remise en état du site de Tritteling en cas d'arrêt de l'activité d'exploration et de forage.

Au 31 décembre 2016, les actifs d'exploration se décomposent de la façon suivante, par permis exclusif de recherche ou concession, hors provisions pour remise en état :

<b>Permis d'exploration</b>		<b>31 décembre 2016 €</b>	<b>31 décembre 2015 €</b>	<b>30 juin 2016 €</b>
Bleue Lorraine	Renouvelé jusqu'au 30 nov. 2018	29.738.630	27.335.442	27.854.409
Bleue Lorraine Sud	Renouvelé jusqu'au 7 nov. 2016	299.103	295.603	295.603
Bleue Lorraine Nord	En attente d'attribution	-	-	-
La Grande Garde	En attente d'attribution	-	-	-
Lons-le-Saunier (Jura)	Demande 2 <sup>ème</sup> période déposée (rejet <sup>(1)</sup> )	220.061	220.061	220.061
Gardanne	Demande 3 <sup>ème</sup> période déposée (rejet <sup>(1)</sup> )	74.259	74.259	74.259
École supérieure	En cours d'instruction (rejet implicite <sup>(1)</sup> )	-	-	-
Chéroy	En cours d'instruction (rejet implicite <sup>(1)</sup> )	-	-	-

Courgivaux	En cours d'instruction (rejet implicite <sup>(1)</sup> )	-	-	-
Deux-Nanteuil	En cours d'instruction (rejet implicite <sup>(1)</sup> )	-	-	-
Dormans	En cours d'instruction (rejet implicite <sup>(1)</sup> )	-	-	-
La Folie de Paris	Renouvelé jusqu'au 7 août 2016 <sup>(2)</sup>	1.941.770	-	1.941.770
La Sole	En cours d'instruction (rejet implicite <sup>(1)</sup> )	-	-	-
Les Chollets	Rejet <sup>(1)</sup>	-	-	-
L'Ourcq	Rejet <sup>(1)</sup>	-	-	-
Marigny	En cours d'instruction (rejet implicite <sup>(1)</sup> )	-	-	-
Ozoir	En cours d'instruction (rejet implicite <sup>(1)</sup> )	-	-	-
Valenciennois (NPC)	Renouvelé le 20 mars 2017	229.080	229.080	229.080
Sud-Midi (NPC)	En cours de renouvellement	366.684	366.684	366.684
Poissonière (NPC)	Renouvelé le 29 mai 2015	394.283	394.283	394.283
Desiree (NPC)	Renouvelé le 29 mai 2015	-	-	-
<b>Total actifs d'exploration</b>		<b>33.263.870</b>	<b>28.915.412</b>	<b>31.376.149</b>

(1) Conformément à l'article 23 du Décret n°2006-648, une décision de rejet implicite naît à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la demande initiale. Cette décision de rejet implicite peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du ministre et/ou d'un recours contentieux devant les juridictions administratives. Étant donné les retards récurrents des ministères de tutelle dans le traitement des demandes de prolongation ou d'octroi de permis miniers en France, et le retour d'expérience sur les précédentes demandes de permis, la direction du Groupe considère qu'il n'est pas nécessaire de déprécier ces actifs à ce stade du processus administratif, car aucune décision explicite de rejet de la demande n'a été reçue de l'administration française à ce jour. De ce fait, la direction considère qu'il y a encore une chance que les permis soient attribués, car en pratique, même après expiration des délais applicables et en situation de rejet, l'administration peut prendre une décision d'octroi du permis considéré.

(2) La demande renouvellement a été déposée dans les délais prescrits et la société attend la décision de l'administration.

## 6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2016 :

Valeurs brutes	Terrains	Constructions	Installations, matériel et outillage industriels	Autres immobilisations corporelles	Immobilisation en cours	Total
	€	€	€	€	€	€
<b>Au 1er juillet 2015</b>	-	-	-	40.043	-	40.043
<b>Au 31 décembre 2015</b>	-	-	-	<b>40.043</b>	-	<b>40.043</b>
Acquisitions	-	-	-	1.508	-	1.508
Variation de périmètre de consolidation	24.113	300.044	175.966	37.265	72.762	610.150
<b>Au 30 juin 2016</b>	<b>24.113</b>	<b>300.044</b>	<b>175.966</b>	<b>78.816</b>	<b>72.762</b>	<b>651.701</b>
Acquisitions	-	-	-	3.258	1.009.122	1.012.380
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>24.113</b>	<b>300.044</b>	<b>175.966</b>	<b>82.074</b>	<b>1.081.884</b>	<b>1.664.081</b>

<b>Amortissement</b>	<b>Terrains</b>	<b>Construction</b>	<b>Installations, matériel et outillage industriels</b>	<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>Immobilisation en cours</b>	<b>Total</b>
	€	€	€	€	€	€
<b>Au 1er juillet 2015</b>	-	-	-	<b>14.988</b>	-	<b>14.988</b>
Amortissement durant la période	-	-	-	4.757	-	4.757
<b>Au 31 décembre 2015</b>	-	-	-	<b>19.745</b>	-	<b>19.745</b>
Amortissement durant la période	-	-	-	5.891	-	5.891
Variation de périmètre de consolidation / acquisition					-	
<b>Au 30 juin 2016</b>				<b>25.636</b>	-	<b>25.636</b>
Amortissement durant la période	-	42.139	110.406	12.531	-	165.076
<b>Au 31 décembre 2016</b>		<b>42.139</b>	<b>110.406</b>	<b>38.167</b>	-	<b>190.712</b>
<b>RESULTAT NET</b>						
<b>Au 31 décembre 2015</b>	-	-	-	<b>20.298</b>	-	<b>20.298</b>
<b>Au 30 juin 2016</b>	<b>24.113</b>	<b>300.044</b>	<b>175.966</b>	<b>53.180</b>	<b>72.762</b>	<b>626.065</b>
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>24.113</b>	<b>257.905</b>	<b>65.048</b>	<b>44.419</b>	<b>1.081.884</b>	<b>1.473.369</b>

Les immobilisations / dépenses en cours comprennent essentiellement des coûts engagés sur le projet électricité dans Gazonor pour un montant de 1.009.123 € au cours du premier semestre 2017.

Aucune immobilisation corporelle n'a été donnée en nantissement de dettes et aucune ne résulte de contrats de location-financement.

## 7. Stock

Les stocks sont essentiellement composés des pièces de maintenance pour l'entretien de la station de production de gaz située à Avion et sont évalués au plus faible du coût d'achat ou de la valeur nette de réalisation. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure au coût. Au cours du semestre clos le 30 décembre 2016, aucune dépréciation n'a été constatée sur les stocks. La variation des stocks s'analyse de la façon suivante :

	<b>31 décembre 2016</b>	<b>31 décembre 2015</b>	<b>30 juin 2016</b>
	€	€	€
Pièces de maintenance	439.710	-	435.670
<b>Total</b>	<b>439.710</b>	<b>-</b>	<b>435.670</b>



## 8. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers proviennent essentiellement de dépôts de garantie et de cautions bancaires requis dans le cadre des contrats de location-exploitation, ainsi que des titres de la Société détenus via le contrat de liquidité (voir contrat de liquidité sous la Note E des principes comptables annexés aux comptes consolidés au 30 juin 2016) avec la société Aurel BCG pour un montant de 145.463 € au 31 décembre 2016 contre 91.138 € au 30 juin 2016 et nul au 31 décembre 2015. Le montant total des autres actifs financiers s'élève ainsi à 158.823 € au 31 décembre 2016 contre 104.498 € au 30 juin 2016 et 11.850 € au 31 décembre 2015.

## 9. Autres créances

Les autres créances sont évaluées à leur valeur comptable nominale nette avec une échéance inférieure à un an. Une dépréciation est comptabilisée lorsqu'un litige est identifié ou lorsque la valeur comptable de ces créances, fondée sur leur probabilité de recouvrement, est inférieure à leur valeur comptable nette.

	<b>31 décembre 2016</b>	<b>31 décembre 2015</b>	<b>30 juin 2016</b>
		€	€
Créances Clients et Comptes rattachés	498.543	-	244.605
Remboursements anticipés	69.913	-	91.995
Créances fiscales (TVA France)	936.778	197.363	826.156
Autres créances	-	-	257.586
<b>Total</b>	<b>1.505.234</b>	<b>197.363</b>	<b>1.420.342</b>

Aucune dépréciation ou perte de valeur n'a été constatée sur la valeur de ces créances car la valeur de leur recouvrement est considérée comme supérieure à leur valeur comptabilisée.

## 10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le détail du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est le suivant :

	<b>31 décembre 2016</b>		<b>31 décembre 2015</b>		<b>30 juin 2016</b>	
	<b>Valeur au bilan</b>	<b>Juste valeur</b>	<b>Valeur au bilan</b>	<b>Juste valeur</b>	<b>Valeur au bilan</b>	<b>Juste valeur</b>
			€	€	€	€
Disponibilités <sup>(1)</sup>	3.976.134	3.976.134	285.948	285.948	8.406.531	8.406.531
Valeur mobilières de placement <sup>(2)</sup>	2.453.461	2.453.461	-	-	3.555.641	3.555.641
<b>Total valeur nette</b>	<b>6.429.595</b>	<b>6.429.595</b>	<b>285.948</b>	<b>285.948</b>	<b>11.962.172</b>	<b>11.962.172</b>

- (1) Au 31 décembre 2016, les disponibilités et les liquidités en comptes courants bancaires s'élèvent à un montant de 3.880.422 € et le solde au titre du contrat de liquidité avec le prestataire Aurel BCG à un montant de 95.712 €.
- (2) Au 31 décembre 2016, le montant des disponibilités et des liquidités en comptes courants bancaires de la société Gazonor s'élève à 2.453.461 €.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont disponibles immédiatement (non nanties), non risquées et de volatilité négligeable.

## 11. Capital social

Au 31 décembre 2016, le capital social de la Société s'élève à 5.065.174 € et se divise en 5.065.174 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1,00 € chacune, et entièrement libérées.

Lors du dernier exercice financier, les variations du capital social de la Société s'analysent de la façon suivante :

	Nombre	Valeur nominale €	Montant €
<b>Au 1 juillet 2015</b>	<b>3.226.620</b>	<b>1</b>	<b>3.226.620</b>
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>3.226.620</b>	<b>1</b>	<b>3.226.620</b>
Actions nouvelles émises suite à l'introduction en bourse de la Société en juin 2016	1.388.889	1	1.388.889
Actions nouvelles émises dans le cadre de la conversion d'emprunts obligataires	449.665	1	449.665
<b>Au 30 juin 2016</b>	<b>5.065.174</b>	<b>1</b>	<b>5.065.174</b>
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>5.065.174</b>	<b>1</b>	<b>5.065.174</b>

## 12. Plan d'actions gratuites réservé aux salariés

L'Assemblée générale de la Société du 23 mars 2016 a autorisé le Conseil d'administration de procéder à l'attribution d'actions gratuites au bénéfice des salariés et dirigeants mandataires sociaux de la Société, dans la limite de 5% du capital social. Cette distribution d'actions gratuites se fera via une opération d'augmentation de capital de la Société.

Le Conseil d'administration du 30 juin 2016 a autorisé le plan d'attribution d'actions gratuites et décidé les conditions et modalités de répartition des actions au profit des salariés et dirigeants mandataires sociaux de la Société. Le nombre total d'actions qui seront émises dans le cadre de ce plan est de 85.601 actions gratuites, soit un total représentant 1,64% du capital de la Société.

Ces actions gratuites seront attribuées définitivement aux bénéficiaires dans les deux ans à compter de leur date d'attribution initiale, à la condition que ces bénéficiaires conservent leur fonction au sein de la Société pendant cette durée, et que les autres conditions déterminées dans le cadre de ce plan d'actions gratuites soient respectées.

En application de la norme IFRS 2, les avantages accordés dans le cadre de ce plan sont comptabilisés en frais de personnel, étant précisé que les droits liés aux actions gratuites sont immédiatement acquis à leur date d'attribution. Ce plan d'attribution d'actions gratuites est financé via une augmentation des capitaux propres.

Dans le cadre de ce plan d'actions gratuites destiné à tous les salariés et dirigeants mandataires sociaux, la valeur unitaire des actions est basée sur le cours de l'action à sa date d'attribution, avec prise en compte de l'évolution de l'effectif salarial bénéficiaire. La comptabilisation de la charge correspondante va se répartir sur toute la durée d'acquisition des droits attachés à ces actions et ce à compter de la date d'approbation du plan par le Conseil d'administration. Cette comptabilisation tiendra également compte de l'évolution de l'effectif salarial bénéficiaire. La date d'attribution des actions gratuites correspond à la date du Conseil d'administration ayant décidé l'attribution de ce plan.

Le tableau suivant décrit le nombre, la juste valeur et les variations des actions gratuites au cours de l'exercice du premier semestre clos au 31 décembre 2016 :

Date d'attribution	Période d'acquisition	Durée minimale de conservation	Actions émises	Juste valeur de l'action à la date d'attribution	Actions existantes au 31 décembre 2015
30 juin 2016	2 ans	2 ans	85.602	21 €	n/a

### 13. Passifs financiers

Les passifs financiers se présentent comme suit :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015	30 juin 2016
		€	€
Dette financière à long terme	3.268.139	7.938.000	3.053.778
Emprunt obligataire convertible	-	9.212.783	-
<b>Total passifs financiers à long terme</b>	<b>3.268.139</b>	<b>17.150.783</b>	<b>3.053.778</b>

La dette financière à long terme correspond au prêt accordé par la société European Gas Limited (« EGLUK ») dont l'échéance est fixée au 12 décembre 2019 à un taux d'intérêt de zéro pour cent, tel que prévu par l'accord de prêt conclu avec EGLUK du 12 décembre 2014. La valeur nominale de ce prêt d'un montant de 4.970.139 € au 31 décembre 2016 a été évaluée via une actualisation du montant des remboursements futurs à un taux de marché de 15% jusqu'à son échéance.

Dans le cadre de la restructuration du Groupe en 2015 et conformément aux termes de l'« Accord de Réorganisation et de Coopération » en date du 25 juin 2015, il a été convenu entre EGLUK et la Société que le prêt accordé par EGLUK sera progressivement abandonné sur une période de cinq ans. Cet abandon de créance a été accordé en contrepartie de l'engagement de la Société de rouvrir un plan de rachat d'actions au bénéfice des actionnaires de EGLUK et de financer le remboursement des obligations émises par EGLUK évaluées à 4.668.750 € au 31 mai 2016. Cette somme a été réglée le 15 juin 2016.

En raison de la complexité de la mise en place d'un nouveau plan de rachat d'actions ou d'échange d'actions permettant aux actionnaires d'EGLUK de devenir actionnaires de la

Société, il a été convenu entre EGLUK et la Société de prolonger la durée du prêt EGLUK jusqu'au 30 juin 2017.

Les impacts des différentes opérations portant sur le prêt EGLUK au cours du semestre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 sont détaillés ci-dessous :

	<b>Passif</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>Résultat</b>	<b>Flux de trésorerie</b>
	€	€	€	€
Dette EGLUK (juste valeur) - 30 juin 2016	3.053.778		-	-
Mouvements de trésorerie entre juin 2016 et décembre 2016 <sup>(1)</sup>	(9.639)	-	-	(9.639)
Ajustement du prêt à sa juste valeur au 31 décembre 2016 <sup>(2)</sup>	(5.000)	(5.000)	-	-
Désactualisation du prêt sur la période de six mois jusqu'au 31 décembre 2016 <sup>(3)</sup>	229.000	-	229.000	-
<b>Dette EGLUK (juste valeur) - 31 décembre 2016</b>	<b>3.268.139</b>	<b>(5.000)</b>	<b>229.000</b>	<b>(9.639)</b>

(1) Les mouvements de trésorerie entre juin 2016 et décembre 2016 pour un montant de 9.639 € correspondent à la contrepartie des règlements effectués par la Société au titre des engagements vis-à-vis d'EGLUK.

(2) Le montant de (5.000) € correspond à l'impact sur l'ajustement à la juste valeur des mouvements intervenus entre juin 2016 et décembre 2016 mentionnés ci-dessus.

(3) Le montant de 229.000 € correspond à l'effet d'actualisation de la dette vis-à-vis d'EGLUK sur l'exercice clos le 31 décembre 2016.

#### 14. Impôt sur le résultat

	<b>31 décembre 2016</b>	<b>31 décembre 2015</b>	<b>30 juin 2016</b>
	€	€	€
Impôt sur le résultat	174.080		
Impôts différés	(76.000)	934.000	2.666.622
<b>Total impôts</b>	<b>98.080</b>	<b>934.000</b>	<b>2.666.622</b>
<b>Taux impôt théorique</b>	<b>33.33%</b>	<b>33.33%</b>	<b>33.33%</b>

#### Impôts différés

Les impôts différés s'analysent de la manière suivante :

	<b>31 décembre 2016</b>	<b>31 décembre 2015</b>	<b>30 juin 2016</b>
	€	€	€
Impôts différés actifs sur les déficits reportables	345.000	154.312	984.000
Impôts différés passifs sur les différences temporaires	-	14.362	3.092

	<b>31 décembre 2016</b>	<b>31 décembre 2015</b>	<b>30 juin 2016</b>
	€	€	€
Impôts différés passifs sur l'ajustement à la juste valeur de la dette vis-à-vis de EGLUK (note 19)	76.000	(1.981.922)	(642.092)
		-	-
<b>Montant net au bilan</b>	<b>421.000</b>	<b>(1.813.248)</b>	<b>345.000</b>

## 15. Dettes fournisseurs et autres passifs courants

Les dettes fournisseurs et autres passifs courants se composent des éléments suivants :

	<b>31 décembre 2016</b>	<b>31 décembre 2015</b>	<b>30 juin 2016</b>
		€	€
Fournisseurs	3.350.802	1.737.617	4.605.268
Dettes sociales	518.486	172.863	826.490
Dettes fiscales	169.265	-	
Autres dettes	-	1.000	150.000
<b>Total des dettes fournisseurs et autres passifs courants</b>	<b>4.038.553</b>	<b>1.911.480</b>	<b>5.581.758</b>

L'ensemble des dettes fournisseurs et autres passifs courants présentent une maturité inférieure à un an au 31 décembre 2016.

## 16. Conventions réglementées

La Société s'est engagée dans un certain nombre de transactions avec des parties liées au cours de l'exercice du premier semestre clos au 31 décembre 2016 à savoir :

- Contrat de prêt non porteur d'intérêt avec EGLUK, pour une valeur nominale de 4.970.139 € au 31 décembre 2016, d'une maturité initiale de cinq ans soit jusqu'au 12 décembre 2019. Un amendement n°2 à l'« Accord de Réorganisation et de Coopération » a été signé par les deux parties le 18 décembre 2016, par lequel il a été convenu entre EGLUK et la Société de prolonger la durée du prêt EGLUK jusqu'au 30 juin 2017.
- Lors de sa réunion du 23 mars 2016, le Conseil d'administration de la Société avait décidé d'allouer à son Président-Directeur Général une rémunération exceptionnelle de 250.000 € avant impôt en cas de succès de l'introduction en bourse de la Société, et d'un montant de 250.000 € avant impôt supplémentaire en cas de levée de fonds supérieure à 20.000.000€. Une charge à payer d'un montant total de 600.000 €, comprenant les charges afférentes à la rémunération avait été comptabilisée fin juin 2016 dans les comptes consolidés de la Société au bénéfice de la société Nebula Ressources Limited et de NextGen NRJ Limited. Un montant de 300.000 € a été versé au cours du premier semestre de l'exercice clos le 30 juin 2017, et un montant égal est toujours comptabilisé en charges à payer au 31 décembre 2016.

- Un contrat de prestation de services existe entre LFDE International et la société NextGen NRJ Limited, une société domiciliée au Royaume-Uni et une holding personnelle du Président-Directeur Général de la Société, portant sur la promotion des activités de la Société, notamment auprès des instances de l'Union Européenne et la recherche d'opérations de croissance externe et de financements. En contrepartie de ces services, LFDE International verse à la société NextGen NRJ Limited des honoraires mensuels d'un montant de 10.000 € hors taxes depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, soit une charge de 60.000 € au cours du premier semestre clos au 31 décembre 2016.
- Un contrat de prestation de services entre LFDE International et la société Karlin Limited, une société domiciliée au Royaume-Uni contrôlée par le Directeur Financier de la Société, portant sur la fourniture de services de conseil, essentiellement à la recherche d'opportunités d'acquisitions pour le compte de la Société. En contrepartie de ces services, LFDE International verse à la société Karlin des honoraires annuels d'un montant de 50.000 € hors taxes, soit une charge de 25.000 € enregistrée au cours du premier semestre clos au 31 décembre 2016.

Les membres du Conseil d'administration de la Société et d'EGLUK sont également des parties liées. Les transactions avec ces parties liées portent sur la rémunération et les avantages octroyés au Président-Directeur Général et aux autres membres de la direction d'EGLUK, aucune nouvelle convention n'ayant été conclue au cours du premier semestre de l'exercice clos le 30 juin 2017.

## 17. Obligations contractuelles

### Engagements d'achats

Les obligations d'achats sont des obligations d'acheter des biens ou des services, y compris des achats d'immobilisations, sur la base de termes contractuels négociés avec les fournisseurs du Groupe. Au cours de l'exercice du premier semestre clos au 31 décembre 2016, le Groupe a mis en œuvre plusieurs engagements d'achat et autres obligations contractuelles relatifs au projet de forage sur le site de Lachambre et au projet électricité dans Gazonor avec les fournisseurs. Le premier puits situé à Lachambre est estimé pour un montant maximum de 4.600.000 €. Au sein de Gazonor, l'achat d'équipement et la préparation du site en vue du projet électricité a un coût pour la Société estimé à un montant maximum de 6.800.000 €

### Engagements financiers au titre des permis d'exploration

Le tableau ci-dessous décrit les engagements financiers souscrits par le Groupe à l'égard des deux principaux permis actuellement exploités par la Société au 31 décembre 2016 :

Permis Exclusif de Recherche (PER)	Engagements financiers initiaux	Investissements réalisés	Engagements résiduels
Bleue Lorraine	7.700.000 €	29.738.630 €	Néant
Bleue Lorraine Sud	7.250.000 €	299.103 €	6.950.897 €

Chaque permis d'exploration accordé au Groupe comprend des engagements financiers en termes de dépenses d'exploration devant être engagées au cours de la durée du permis. Cependant, en pratique, le Groupe pourrait décider d'engager pour certains de ses permis des

montants excédant largement ses engagements financiers initiaux. D'autre part, le Groupe pourrait décider de retarder ces dépenses en fonction des circonstances et des programmes d'exploration. Par ailleurs, il est important de préciser que les dépenses comptabilisées sur le PER de Bleue Lorraine concernent également des études sur les architectures de puits, la qualité et la résistance d'équipements et d'outils de forage et les caractéristiques des charbons lorrains qui peuvent être utiles pour le PER Bleue Lorraine Sud.

## **18. Instruments financiers et gestion des risques**

Les principaux actifs et passifs financiers du Groupe comprennent la trésorerie, les autres créances, les dettes fournisseurs et la dette obligataire convertible.

### **Juste valeur des actifs et passifs financiers**

Les actifs et passifs financiers peuvent être classés selon les trois niveaux de juste valeur comme suit :

Niveau 1, prix (non ajustés) cotés sur les marchés actifs pour des actifs et passifs identiques, pour lesquels la Société peut obtenir la valeur de marché à une date spécifique ;

Niveau 2, données autres que celles concernant les prix cotés mentionnés au Niveau 1, observables directement ou indirectement sur le marché ;

Niveau 3, données relatives aux actifs et passifs non observables sur le marché.

La juste valeur des actifs et passifs financiers est déterminée comme suit :

- La juste valeur des créances clients, des dettes fournisseurs ainsi que des autres créances et dettes diverses courantes est assimilée à la valeur comptable inscrite au bilan, compte tenu de leurs échéances à très court terme ;
- La juste valeur des dettes financières à long terme, qui concerne un emprunt de la Société auprès de la société EGLUK (Niveau 2 dans la hiérarchie de la juste valeur selon IFRS 13), a été estimée via une actualisation des paiements futurs à la date du bilan, en utilisant le taux de marché de 15 % ;
- La juste valeur des actions gratuites est déterminée selon la norme IFRS 12, en tenant compte du prix du marché à la date d'émission aux bénéficiaires.

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat sur les produits dérivés, puis sont ensuite réévalués à leur juste valeur à chaque année de clôture.

Aucun changement significatif ayant affecté les instruments financiers et la gestion des risques n'est à mentionner au cours de l'exercice du premier semestre clos au 31 décembre 2016.

Le tableau ci-après représente l'échéancier des actifs et passifs financiers du Groupe au 31 décembre 2016, au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015 :

<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>A 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Au-delà de 5 ans</b>	<b>Total</b>
Dette fournisseurs	(1.723.168)	(14.449)	-	(1.737.617)
Autres passifs courants	(173.863)	-	-	(173.863)
Dette financière EGLUK	-	(13.885.230)	-	(13.885.230)
Obligations convertibles	-	(9.212.783)	-	(9.212.783)
Autres créances	197.363	-	-	197.363
<b>Montant net</b>	<b>(1.699.668)</b>	<b>(23.112.462)</b>	<b>-</b>	<b>(24.812.130)</b>

<b>Au 30 juin 2016</b>	<b>A 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Au-delà de 5 ans</b>	<b>Total</b>
Dette fournisseurs	(4.605.268)	-	-	(4.605.268)
Autres passifs courants	(976.490)	-	-	(976.490)
Dette financière EGLUK	-	(4.979.778)	-	(4.979.778)
Autres créances et créances clients	1.420.342	-	-	1.420.342
<b>Montant net</b>	<b>(4.161.416)</b>	<b>(4.979.778)</b>	<b>-</b>	<b>(9.141.194)</b>

<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>A 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Au-delà de 5 ans</b>	<b>Total</b>
Dette fournisseurs	(3.350.802)	-	-	(3.350.802)
Autres passifs courants	(687.751)	-	-	(687.751)
Dette financière EGLUK	-	(4.970.139)	-	(4.970.139)
Autres créances et créances clients	1.505.234	-	-	1.505.234
<b>Montant net</b>	<b>(2.533.319)</b>	<b>(4.970.139)</b>	<b>-</b>	<b>(7.503.458)</b>

## 19. Provisions pour risques et charges

Evolution des provisions

	<b>31 décembre 2016</b>	<b>31 décembre 2015</b>	<b>30 juin 2016</b>
		€	€
Provision pour remise en état	3.855.303	474.311	474.311
Provisions pour pensions et retraites	17.086	43.087	9.275
<b>Total</b>	<b>3.872.389</b>	<b>517.398</b>	<b>483.586</b>

Les provisions pour remise en état s'analysent comme suit :

- un montant de 474.311 € a été comptabilisé par la Société et représente les coûts d'abandon des puits et les coûts de remise en état du site de Tritteling en cas d'arrêt de l'activité d'exploration. Le montant de cette provision n'a pas fait l'objet d'un calcul d'actualisation au 31 décembre 2016, l'impact d'une telle actualisation ayant été jugé non significatif.
- un montant de 2.526.034 € a été enregistré par la filiale Gazonor lors des années antérieures pour arrêt et fermeture de site, démantèlement et traitement définitif des



canalisations, pour les zones de permis et de concession de Gazonor. La contrepartie de cette provision a été constatée en immobilisations incorporelles et est totalement amortie. Aucune actualisation n'est pratiquée sur cette provision.

- une provision d'un montant de 854.957 € relative aux activités opérationnelles de Gazonor est également comptabilisée pour couvrir les coûts de maintenance pluri-annuelle.

Les provisions pour remise en état sont immobilisées et intégrées à la valeur des actifs immobilisés sous-jacents, à savoir les actifs d'exploration comptabilisés en actifs immobilisés.

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'estimation du passif actuariel pour les provisions pour pensions et retraites au 31 décembre 2016 sont les suivantes :

- i) Age de départ : 65 ans
- ii) Progression des salaires par an : 2%
- iii) Taux d'actualisation : 1,5%
- iv) Taux de rotation des effectifs – taux spécifique à la Société : 5%
- v) Taux de survie d'après le tableau INSEE

## 20. Information financière sectorielle

L'information financière sectorielle est présentée selon les principes identiques à ceux du reporting interne, articulée autour des indicateurs de coûts d'exploration, de production et d'EBITDA par secteur opérationnel. Ces secteurs opérationnels sont les suivants :

- Lorraine (exploration de réserves de gaz) dont les coûts sont répartis selon les permis et zones géographiques présentés dans la note 5 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés.
- Nord-Pas-de-Calais (production de gaz) qui représente l'activité d'exploitation et de commercialisation du gaz de mine par la société Gazonor dont les revenus et coûts sont répartis selon les permis et zones géographiques.

Les tableaux suivants présentent, par zone géographique, les informations sur le chiffre d'affaires et les informations relatives aux principaux actifs d'exploration et concessions de production détenus par le Groupe au 31 décembre 2016.

	Lorraine		Nord-Pas-de-Calais		Total
	Bleue Lorraine	Bleue Lorraine Sud	Poissonnière	Désirée	
Au 31 décembre 2016	€	€	€	€	
<b>Chiffre d'affaires</b>					
Ventes de gaz	-	-	1.859.671	-	1.859.671
<b>Bilan</b>					
Immobilisations incorporelles et corporelles	29.738.630	299.103	828.374	253.511	31.119.618
<b>Flux</b>					
Investissements incorporels et corporels	1.884.221	3.500	772.197	236.925	2.896.243

	Lorraine		Nord-Pas-de-Calais		Total
	Bleue Lorraine	Bleue Lorraine Sud	Poissonnière	Désirée	
Au 30 juin 2016	€	€	€	€	
<b>Chiffre d'affaires</b>					
Ventes à des clients externes	-	-	-	-	-
<b>Bilan</b>					
Immobilisations incorporelles et corporelles	27.854.409	295.603	-	-	28.150.012
<b>Flux</b>					
Investissements incorporels et corporels	1.160.126	3.500	-	-	1.163.626

	Lorraine		Nord-Pas-de-Calais		Total
	Bleue Lorraine	Bleue Lorraine Sud	Poissonnière	Désirée	
Au 31 décembre 2015	€	€	€	€	
<b>Chiffre d'affaires</b>					
Ventes à des clients externes	-	-	-	-	-
<b>Bilan</b>					
Immobilisations incorporelles et corporelles	27.335.442	295.603	-	-	27.631.045
<b>Flux</b>					
Investissements incorporels et corporels	-	-	-	-	502.193

## 21. Evènements postérieurs à la clôture

La Société a foré son premier puits le 7 décembre 2016, a ensuite arrêté le forage pendant dix jours pendant la période de Noël, puis a repris le forage le 2 janvier 2017. A la date de ce rapport, sept couches de charbon avec des épaisseurs verticales allant de 1,8 mètre à 10,8 mètres, et des teneurs moyennes en gaz de plus de 10 m<sup>3</sup> par tonne, ont été identifiées entre 950 et 1200 mètres sur la partie stratigraphique du puits situé à Lachambre. Le nombre de couches de charbon et l'épaisseur globale de la partie charbon sont en ligne avec les prévisions de la Société basées sur le modèle 3D Petrel élaboré par la Société. La teneur en gaz constitue une bonne surprise puisqu'elle est d'environ 40% supérieure à celle prévue.

Afin de continuer à développer son activité en Lorraine et dans les Hauts de France, la Société a décidé de finaliser la mise en place d'un financement d'ici au 30 juin 2017. L'objectif de cette mise en concurrence des sources de financement avec l'accord RGreen a comme objectif de réduire davantage le cout du capital pour le Groupe. La Société génère désormais des revenus grâce à la production de gaz injecté dans le réseau GRT dans les Hauts de France et bientôt plus grâce au développement des activités de conversion de gaz en électricité, la direction estime donc qu'elle pourra obtenir de meilleures conditions financières pour financer la totalité de ses besoins pour les 24 prochains mois.

## Notes annexes au compte de résultat

### 22. Coûts opérationnels – vente de gaz

	31 décembre 2016 €	31 décembre 2015 €	30 juin 2016 €
Achats de matériel	372.980	-	-
Entretien et réparations	162.417	-	-
Traitement des déchets	19.179	-	-
Surveillance des sites	3.742	-	-
Locations de matériel	23.520	-	-
Variation des stocks	(40.299)	-	-
<b>Total des coûts opérationnels</b>	<b>541.540</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 23. Effectifs du Groupe et frais de personnel

Les frais de personnel et de gestion se décomposent comme suit pour les périodes semestrielles des exercices suivants :

	31 décembre 2016 €	31 décembre 2015 €	30 juin 2016 €
Salaires, traitements et assimilés	589.832	514.547	1.143.026
Charges sociales et assimilés	312.057	208.157	430.413
Paiements en actions gratuites	449.412	-	-
<b>Total</b>	<b>1.351.300</b>	<b>722.704</b>	<b>1.573.439</b>

Est compris dans ce montant celui des rémunérations des dirigeants de la Société, détaillé comme suit :

	31 décembre 2016 €	31 décembre 2015 €	30 juin 2016 €
Rémunérations directes perçues	259.761	161.962	545.034
	259.761	161.962	545.034

### Effectifs à la clôture

L'effectif total salarié de la Société au 31 décembre 2016 est de 19 salariés. Sa répartition par catégorie professionnelle est la suivante :

	31 décembre	31 décembre	30 juin
--	----------------	----------------	---------

	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Cadres et assimilés	15	6	10
Ouvriers et employés	4	9	6
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>15</b>	<b>16</b>

**5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES  
COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS CONDENSES AU 31  
DECEMBRE 2016**

---

**La Française de l'Energie**

Période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes  
sur l'information financière semestrielle

**CBP AUDIT ET ASSOCIES**  
3, quai Kléber  
67000 Strasbourg  
S.A.S. au capital de € 83.500

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Aix-en-Provence - Bastia

**ERNST & YOUNG Audit**  
Tour Europe  
20, place des Halles  
B.P. 80004  
67081 Strasbourg Cedex  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## **La Française de l'Energie**

Période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2016

### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions de l'associé unique et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société La Française de l'Energie, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du président-directeur général. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### **1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- La note « Continuité d'exploitation » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés qui expose les modalités envisagées par le Groupe pour assurer le financement de son activité et de ses investissements.
- La note « 4. Goodwill » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés qui précise que des corrections ou ajustements peuvent être apportés dans les douze mois à la valeur des actifs et passifs acquis.

## 2. Vérification spécifique

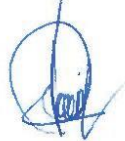
Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Strasbourg, le 31 mars 2017

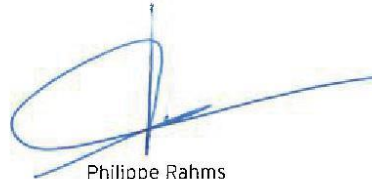
Les Commissaires aux Comptes

CBP AUDIT ET ASSOCIES



Daniel Noël

ERNST & YOUNG Audit



Philippe Rahms